

Prozirkula: Learnings

Définition de l'économie circulaire pour un achat circulaire, canton de Zurich

Ce document montre, à l'aide d'un exemple pratique, comment une définition publiée de l'économie circulaire peut apporter de la clarté dans les appels d'offres et comment le marché peut se préparer aux appels d'offres à venir avec des approches d'économie circulaire.

La situation de départ

Le canton de Zurich a décidé de veiller à la circularité des produits lors de ses prochains achats de mobilier. L'une des premières étapes a été de définir l'économie circulaire avec ses propres mots. Sur quoi l'appel d'offres prévu doit-il porter exactement ? S'agit-il, par exemple, d'utiliser le plus possible de matériaux et de produits réutilisés ? Ou faut-il acheter des produits qui sont certes fabriqués aujourd'hui à l'état neuf, mais qui répondent à des critères de recyclage et qui peuvent donc être conservés dans le circuit après leur utilisation ?



L'objectif

Grâce à cette définition, le canton de Zurich, en tant que commanditaire, clarifie la situation tant en interne qu'en externe :

- En interne: Toutes les parties prenantes impliquées dans l'achat savent clairement ce que l'on entend par EC dans le cadre de cet appel d'offres. La définition peut ensuite être décomposée en indicateurs clés de performance et intégrée dans les contrats, ce qui permet de contrôler la réalisation des objectifs.
- En externe: Le canton de Zurich a décidé de publier la définition et aide ainsi le marché à se préparer au prochain appel d'offres et à répondre concrètement aux aspects de l'économie circulaire qui y sont demandés.

La mise en œuvre

Prozirkula a élaboré deux versions de la définition pour le canton de Zurich. La version longue a été jointe à l'achat de mobilier mentionné ci-dessus.

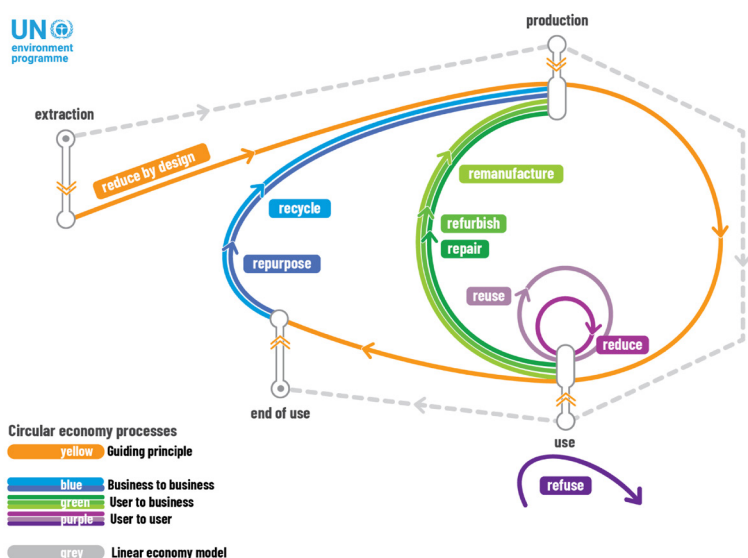
Version courte:

«Les produits circulaires sont modulaires et démontables, ils ont une longue durée de vie et peuvent être réparés ou reconvertis. Ils sont repris par les fabricants et au moins certaines parties sont préparées et réutilisées (remanufacturing). Les matériaux utilisés sont recyclables et exempts de substances toxiques (p. ex. les exigences Cradle to Cradle®). Selon le concept de circuit fermé des fournisseurs, une part élevée de matières premières secondaires ou primaires pouvant être recyclées est essentielle.»

Version longue:

«Outre les aspects généraux de la durabilité, la commanditaire voit dans le concept d'économie circulaire une voie prometteuse pour promouvoir une utilisation économe des matériaux et utiliser les matières premières de manière efficace et aussi longtemps que possible, réduisant ainsi les émissions de CO2. Dans l'économie circulaire, les produits et les matériaux sont maintenus en circulation. Cela permet de consommer moins de matières premières primaires que dans un système économique linéaire. De plus, la valeur des produits est conservée plus longtemps et il y a moins de déchets. Les produits sont partagés, réparés et remis à neuf ou réutilisés sous une nouvelle forme. L'économie circulaire signifie donc plus qu'un simple recyclage, c'est une nouvelle façon de faire de l'économie et nécessite un changement de mentalité de la part de tous les acteurs concernés.¹

L'entretien et le rafraîchissement des produits proposés doivent conduire à une durée d'utilisation et à une satisfaction des utilisateurs aussi longues que possible. Le fournisseur doit si possible jouer le rôle de facilitateur pour la réutilisation. A la fin définitive de l'utilisation, il faut privilégier le retour aux fabricants pour le remanufacturing et aux fournisseurs spécialisés pour la déconstruction des composants et le recyclage maximal.»



«Cela vaut la peine de définir 'l'économie circulaire' dès l'élaboration du concept. Elle constitue une orientation utile à laquelle il est toujours possible de se référer pendant l'appel d'offres.»

*- Alan Lippman
responsable de l'aménagement
de l'espace office immobilier,
Direction des travaux publics du
canton de Zurich*

¹ Pour une littérature et des informations complémentaires, voir: <https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/economie-consommation/info-specialistes/economie-circulaire.html>

Conclusions

- Grâce à la publication d'une définition de l'EC, les soumissionnaires voient comment le côté de la demande comprend l'EC et ce à quoi il attache de l'importance. Les offres sont plus précises sur ces aspects - ce qui profite à la demande, notamment par une réduction du travail d'évaluation et des offres plus appropriées.
- La remise d'une définition de l'EC devrait avoir lieu avant ou au plus tard lors de la publication de l'appel d'offres.
- Toute personne confrontée à une contestation de soumissionnaire concernant l'attribution des points d'EC dans le cadre du processus d'adjudication peut également se référer à la définition: L'attribution des points peut être justifiée et la plainte rejetée, car la définition de l'EC / de circularité est claire.



Kanton Zürich

La définition de l'économie circulaire pour les contrats cadres Mobilier et Services a été établie par Prozirkula pour et en collaboration avec le canton de Zurich.



Prozirkula

Kompetenzzentrum öffentliche Kreislaufbeschaffung
Centre de compétence pour la commande publique circulaire
Centro di competenza per gli appalti pubblici circolari

+41(0)44 586 31 16 | www.prozirkula.ch | Antonia.stalder@prozirkula.ch